

**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**21 Mars 2005**

**Nouvelles Valeurs du Point**  
**Nouveaux Salaires de Référence**

Le 21 mars, une réunion commune des Commissions paritaires de l'Arrco et de l'Agirc a fixé les valeurs du point au 1<sup>er</sup> avril 2005 et les salaires de référence pour l'exercice 2005 de l'Arrco et de l'Agirc :

- la valeur du point de l'Arrco à 1,1104 €,
  - la valeur du point de l'Agirc à 0,3940 €,  
en augmentation de 2 % ;
  
  - le salaire de référence ou prix d'achat d'un point de l'Arrco à 12,6600 €,
  - le salaire de référence ou prix d'achat d'un point de l'Agirc à 4,4163 €,  
en hausse de 2,4 %.
-